

# BTS

## SUPPORT À L'ACTION MANAGÉRIALE



## EN APPRENTISSAGE

### LE MÉTIER

L'assistant de Manager épaula le personnel d'encadrement dans les domaines des ressources humaines, de la communication, du marketing, du droit. Il peut exercer ses activités au sein des PME-PMI, des grandes entreprises mais aussi des administrations publiques.

Son activité, essentiellement de nature relationnelle, organisationnelle et administrative, peut se décliner par des activités de soutien qui contribuent à l'efficacité du responsable (organisation d'événements, de déplacements, gestion de l'information...), ou par la prise en charge de dossiers spécifiques.

### COMPÉTENCES VISÉES

- Organiser des événements.
- Gérer l'information.
- Prendre en charge des dossiers.

### INSERTION PROFESSIONNELLE

- Assistant de direction.
- Assistant d'équipe.
- Assistant de groupe de projet.

### CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un baccalauréat STG, L, ES ou d'un Baccalauréat professionnel tertiaire.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

### CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 19 ou 20 semaines/an en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h/an.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

### SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Jean Monnet  
16100 COGNAC - 05 45 36 83 10  
Contact : Céline Rolin - Animatrice pédagogique

### POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle.
- Formation complémentaire.

### DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

### MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

### TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

### ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

### INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2020-2021

- Réussite aux examens : NC
- Taux d'insertion : NC
- Taux de poursuite d'étude : NC
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web [www.cfa-acad-poitiers.fr](http://www.cfa-acad-poitiers.fr)

